Pays de Meaux Habitat

Contact

N°25
oct/nov/déc
2018

Le bulletin des Résidents de
Pays de Meaux Habitat

le mot du Président

Travailler à votre service pour mieux répondre à vos attentes !

En tant que Maire de Meaux et Président de Pays de Meaux Habitat, j'ai particulièrement conscience des situations personnelles parfois fragiles. Il est de mon devoir de vous aider à surmonter les difficultés de la vie que vous pouvez rencontrer, comme chacune et chacun d'entre nous.

La question de la protection de votre pouvoir d'achat est au cœur de mon action, tant le logement représente nécessairement une partie importante de votre budget.

Dans ces conditions, et en accord avec les membres du Conseil d'Administration, j'ai pris la décision de ne pas augmenter le montant des loyers au 1er janvier 2019.

Pays de Meaux Habitat est engagé dans un projet de grande envergure qui est celui de la poursuite du Renouvellement urbain dans le quartier de Beauval.
La nouvelle convention, d'un montant total de 237 millions d'euros, a été signée le 12 octobre 2018 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'État et nos partenaires comme la Caisse des Dépôts et Action Logement.

Ensemble, nous allons pouvoir terminer la transformation de Beauval grâce à la destruction des sept dernières tours à l'horizon 2027. À la place, de nouveaux logements modernes à taille humaine vont être construits.

Notre ville change de visage au profit d'une ville à taille humaine où chacune et chacun peut trouver sa place et s'épanouir. C'est pour cela que j'ai demandé aux équipes de Pays de Meaux Habitat d'être attentives aux logements de tous les quartiers de Meaux et du Pays de Meaux.

Des travaux sont à l'étude dans de nombreuses résidences. Ainsi, des rénovations importantes vont être lancées dans les prochains mois dans des bâtiments du centre-ville de Meaux, rue Saint-Rémy notamment. Un plan de rénovation totale des ascenseurs les plus anciens a été lancé ces dernières semaines et va se déployer tout au long des années 2019 et 2020.

Enfin, l'activité de Pays de Meaux Habitat implique d'être au plus proche de votre quotidien. J'ai donc décidé de faire de la proximité une valeur fondamentale du travail des équipes de l'Office.
De nouveaux gardiens ont été recrutés, des permanences de la gestion locative vont avoir lieu directement dans les loges.

A ma demande, des visites de terrain et des visites de contrôle du ménage sont organisées chaque semaine par le Directeur général de Pays de Meaux Habitat. Les habitants et les amicales de locataires sont systématiquement invités à y participer. Ces échanges renforcent notre proximité avec les résidents et permettent d'agir rapidement sur les dysfonctionnements que vous pourriez rencontrer au sein de votre résidence et/ou dans votre logement.

Ainsi, des actions ont été lancées pour lutter contre les incivilités, en matière de propreté notamment. Afin d'être plus efficace encore, une Brigade Anti-incivilité a été créée depuis le 1er décembre. Elle a pour mission de faire respecter le règlement intérieur et, le cas échéant, de sanctionner les comportements contraires aux règles de vie en société.

Jean-François COPÉ
Président de Pays de Meaux Habitat

Pas d'augmentation des loyers au 1er janvier 2019

Le 15 octobre 2018, le conseil d'administration de l'Office a approuvé et voté la décision de ne pas augmenter le montant des loyers* au 1er janvier 2019.

*loyers des logements, des garages, des parkings et des annexes

"aménageons ensemble un avenir à taille humaine"

Stop aux incivilités

La vie en communauté passe par le respect de règles communes, notamment le maintien de la propreté du lieu de vie. Conserver un environnement agréable dans les parties communes, comme aux abords des immeubles, c'est l'affaire de tous. Chacun doit veiller à ne pas déposer ses détritus n'importe où, ni à les accumuler dans les sous-sols, dans les parties communes ou sur les balcons. Une problématique qui, hélas, est encore trop présente sur notre patrimoine.

En juin et en octobre 2018, Pays de Meaux Habitat, la Régie du Pays de Meaux et la ville de Meaux se sont mobilisés et ont organisé l'action STOP AUX INCIVILITÉS au sein des squares Adam de la Halle et Jacques Amyot. L'objectif de cette action est d'informer et de sensibiliser les locataires sur le jet d'ordures par les fenêtres. Au cours de cette opération, les locataires ont notamment pu apprendre que lenettoyage annuel de leur square représente une dépense de près de 58 000 €. Cette prestation est une charge récupérable qui est facturée à chaque locataire dans ses charges.

En outre, les jets d'ordures par les fenêtres sont souvent des restes alimentaires. Ceux-ci attirent les rats, les cafards et les pigeons au sein des résidences. Ces bêtes nuisibles prolifèrent davantage si elles trouvent facilement de quoi se nourrir aux abords des résidences. Elles sont néfastes pour la santé et dégradent le cadre de vie.

À travers, ces actions "chocs" comme celles-ci, les habitants sont ainsi sensibilisés et informés. Ils prennent aussi conscience des répercussions que ces actes d'incivilité engendrent. L'action STOP AUX INCIVILITÉS aura lieu au sein des autres résidences du patrimoine de l'Office dans les prochains mois.

Opération test !

Stationnement en zone bleue résidentielle au Parc Frot

La résidence du Parc Frot faisait l'objet d'une question récurrente concernant l'occupation des places de stationnement par des non-résidents. La proximité de la gare, notamment, incitait des usagers des transports ferroviaires à laisser leur véhicule au Parc Frot pour prendre le train.

Beaucoup de locataires nous ont fait part de leur exaspération quant aux difficultés qu'ils rencontraient quotidiennement. Pays de Meaux Habitat a ainsi travaillé avec les services de la ville de Meaux et l'Amicale des locataires du Parc Frot afin de trouver une solution efficace, simple et non coûteuse pour les locataires. Ensemble, ils ont proposé la mise en œuvre d'une zone bleue résidentielle.

Depuis le mois de septembre 2018, le stationnement de la résidence du Parc Frot est donc placé en zone bleue par arrêté municipal. Celui-ci est donc limité, moyennant un disque, pour une durée maximale d'une heure trente du lundi au vendredi entre 6h30 et 20h30. Si le temps est dépassé ou le disque absent, le véhicule stationné est verbalisé par les services de police. Les samedis, dimanches et jours fériés le stationnement a une durée illimitée.

Les locataires de l'Office sont dispensés de l'usage du disque de stationnement en sollicitant un macaron spécifique et personnel de stationnement résidentiel. Il donne le droit de stationner gratuitement de manière prolongée dans la zone bleue du Parc Frot.

Pour ce faire, les locataires qui souhaitent garer leur véhicule gratuitement au sein de la zone bleue, doivent remplir un formulaire disponible auprès de leur gardien et le renvoyer ou le déposer auprès de la Police Municipale qui, après validation, transmettra la requête des locataires à Pays de Meaux Habitat. L'Office adresse ensuite le macaron résidentiel et personnel à ses locataires d'une validité de 2 ans et valable uniquement sur la zone bleue résidentielle du Parc Frot. Le macaron est à apposer systématiquement et visiblement dans les véhicules.

Cette mesure réduit fortement l'utilisation des places de stationnement de manière prolongée par des personnes extérieures à la résidence du Parc Frot.

Plan de rénovation des ascenseurs

Pays de Meaux Habitat s'est engagé dans un plan de rénovation des ascenseurs sans précédent.
Entre 2017 et 2020, près de la moitié des ascenseurs de notre parc situés dans tous les quartiers de la ville ont été et/ou vont être modernisés et/ou remplacés.

En 2017, l'Office a investi 189 501 € TTC de travaux d'amélioration sur deux ascenseurs du quartier Dunant. Au cours du second semestre 2018, des travaux d'amélioration ont été engagés sur quatre ascenseurs du quartier Dunant pour un montant de 329.881 € TTC ainsi que le remplacement des portes palières de deux ascenseurs sur ce quartier pour un coût de 92.463 € TTC.
Sur les années 2017/2018, Pays de Meaux Habitat aura donc investi un total de 611 845 € TTC sur les ascenseurs du quartier de Dunant.

Au cours du 4ème trimestre 2018, des travaux d'amélioration vont être entrepris sur l'ascenseur du 2 square Aldebaran sur le quartier de Beauval A pour un montant estimé à 162 519 € TTC.
Pendant la période des travaux, en cas d'immobilisation de l'ascenseur, Pays de Meaux Habitat met à la disposition des locataires un service gratuit de portage de charges (courses, poussettes...) pour toute personne qui rencontre des difficultés.

Ces travaux sont réalisés sans aucune augmentation de loyers pour les locataires. Ils devraient avoir un impact conséquent sur le taux de panne.

En 2019, Pays de Meaux Habitat engagera le remplacement des ascenseurs sur les squares du quartier A de Beauval selon l'ordre suivant :
- 8 square Agrippa d'Aubigné
- 5 square Jean Aicard
- 7 square Adam de la Halle
- 9 square Edmond About
- 1 square Aldebaran
- 8 square Jacques Amyot

Toujours en 2019, les six ascenseurs des tours verte, bleue et rouge du Parc Frot seront également remplacés.

En 2020, l'Office programmera le remplacement des neuf ascenseurs de la résidence Buffon située dans le quartier B de Beauval.

Pays de Meaux Habitat organisera des réunions sur les différents secteurs pour les locataires concernés. Pendant celles-ci les dates précises et le détail des travaux leurs seront communiqués.

Emplacements de stationnement

Stop Car au square Jean-Aicard

Au terme d'une visite de terrain, initiée par Jean-François Copé, Président de Pays de Meaux Habitat, certains locataires du square Jean Aicard, nous ont fait part de la difficulté qu'ils rencontrent pour stationner leur véhicule sur l'emplacement de parking qu'ils louent.

La seule solution permettant de personnaliser les emplacements de stationnement était d'y installer des arceaux. Après différent échanges, Pays de Meaux Habitat a décidé qu'il était utile de tester cette solution pour déterminer si elle est efficace.

Soucieux de maintenir et d'améliorer votre cadre de vie, Pays de Meaux Habitat a donc procédé à l'installation de 104 arceaux (stop-car) sur les emplacements de stationnement du square Jean Aicard en octobre 2018. Le montant total de ces travaux s'élève à 30 700€ TTC. Ils ont été réalisés sans aucune augmentation de loyer et/ou de charges.

Chaque locataire d'un emplacement de stationnement dispose désormais d'une clef lui permettant d'ouvrir et de fermer l'arceau de son parking.

Les fêtes de fin d'année pour les locataires

Noël Solidaire

Avant sa grande tournée, le Père Noël prévoit une halte au Colisée le vendredi 21 décembre 2018 de 16h00 à 20h00.

Pays de Meaux Habitat et les centres sociaux municipaux organisent un après-midi festif permettant aux habitants de tous les quartiers de partager un moment convivial.

De nombreuses surprises gratuites sont réservées aux familles ce jour-là... avec bien évidemment la présence du Père-Noël.

Pays de Meaux Habitat adressera une invitation à chaque enfant de locataire âgés de 2 à 13 ans*. Celle-ci leur permettra de pouvoir participer à cette manifestation et leur réservera aussi une délicieuse surprise ; concernant les familles adhérentes des quatre centres sociaux municipaux, elles devront inscrire, au préalable, leur participation auprès des centres sociaux municipaux.

* Si votre enfant ne reçoit pas son invitation, présentez-vous le jour de l'événement muni d'un avis d'échéance et de votre livret de famille. Les équipes de Pays de Meaux Habitat vous remettront ainsi l'invitation de votre enfant.

Des chocolats réservés aux locataires âgés de 65 ans et plus

Le Président et les équipes de Pays de Meaux Habitat tiennent à offrir un savoureux témoignage de sympathie* aux locataires âgés de 65 ans et plus.

Un coupon sera adressé prochainement aux locataires concernés qui pourront ensuite, s'ils le souhaitent, retirer leurs chocolats* auprès de Pays de Meaux Habitat situé 1 boulevard des cosmonautes à Meaux. Les locataires peuvent également remettre leur coupon à leur gardien qui se chargera ensuite de leur remettre leurs chocolats*. La distribution aura lieu du lundi 24 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019.

*dans la limite des stocks disponibles

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet :
www.pays-de-meaux-habitat.fr
Suivez-nous sur www.facebook.com/paysdemeauxhabitat/

Contact

Numéro 25 (oct/nov/déc 2018)
Le Bulletin trimestriel des Résidents de Pays de Meaux Habitat est édité par
Pays de Meaux Habitat / Service communication - 1 Bld des Cosmonautes 77100 Meaux
Directeur de la Publication : Jean-François Copé - Rédaction : Claire Girault
Conception/Mise en page : Agence P/COM/PRESSE (77 Meaux)
Photos : DR© - Imprimé à 5500 exemplaires par Graphic 77 (77 Meaux)
Dépot légal : à parution